

Delémont, le 30 avril 2024

Assemblée générale de la Banque Cantonale du Jura Les actionnaires approuvent toutes les propositions

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la BCJ s'est tenue aujourd'hui à la Croisée des Loisirs à Delémont. Elle a réuni 992 actionnaires, représentant 91.57 % du capital. Les actionnaires ont accepté tous les points mis à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Ils ont ainsi approuvé les comptes de la Banque pour l'exercice 2023. Ceux-ci se soldent par un bénéfice net de 13.2 millions de francs. Les actionnaires ont donné décharge aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2023. Ils ont accepté la proposition du Conseil d'administration de distribuer un dividende de 2.25 francs par action. La BCJ distribuera ainsi 6.75 millions de francs à ses actionnaires, dont 3.76 millions de francs versés à la République et Canton du Jura.

Les actionnaires ont également approuvé la proposition de modification des statuts visant à refléter les bonnes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise.

Le représentant indépendant, la fiduciaire FIDAG Jura SA à Delémont, a été nommé par les actionnaires, jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Conformément au Code des Obligations, le mandat de l'organe de révision de KPMG SA a été renouvelé pour l'exercice 2024.

Contact

Margaux Häni Responsable communication & marketing | Tél. : 032 465 13 66 | E-mail : margaux.haeni@bcj.ch

Plus d'informations sur www.bcj.ch

Note à la rédaction : Ce communiqué est envoyé en dehors des heures d'ouverture de la Bourse suisse (SIX) afin de respecter les règles de publicité événementielle issues du Règlement de cotation émis par celle-ci.

Ma BCJ *Ma banque*